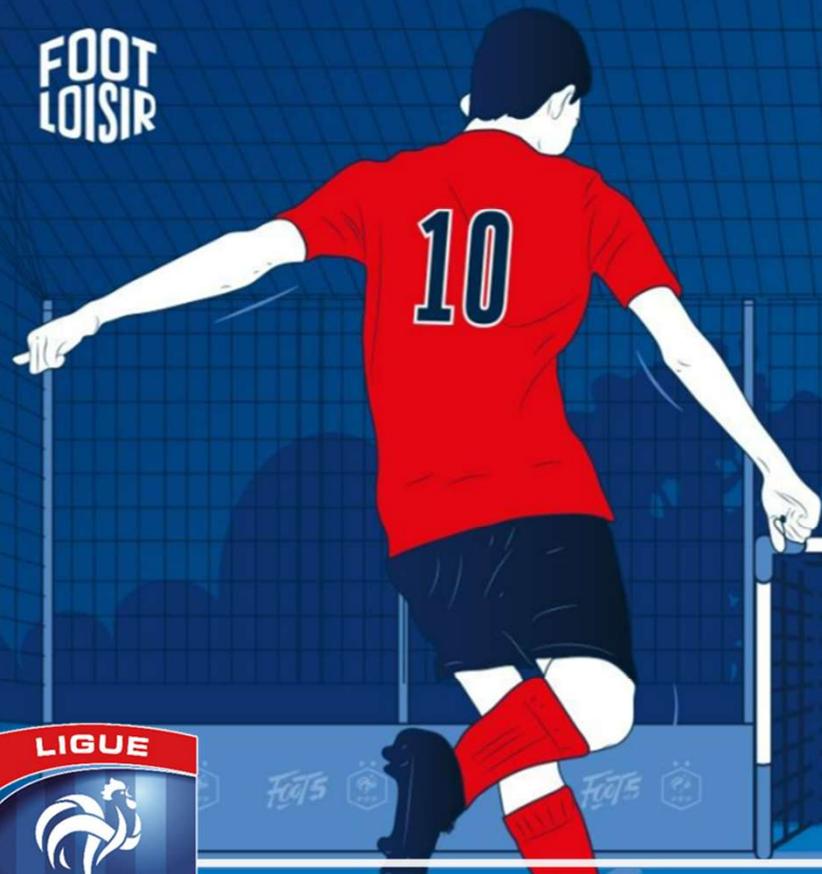




FOOT  
LOISIR



CRITÉRIUM

Foot 5



DIMANCHE 23 MARS (10h-13h)  
URBAN SOCCER à CARQUEFOU





# CRITÉRIUM REGIONAL *Foot5*



## Critères de participation

### CATÉGORIES

Seniors

### PERSONNES AUTORISÉES À PARTICIPER

Toute personne possédant une licence FFF « Joueur » – saison 24/25 - parmi :

- Libre
- Loisir
- Futnet
- Futsal
- Entreprise

Pour les personnes possédant uniquement une licence FFF « Éducateur » ou « Dirigeant » ou « Arbitre » ou « Volontaire » ⇒ **OBLIGATION de prendre une licence « Joueur Amateur » FFF (parmi Libre, Loisir, Futnet, Futsal, Entreprise)**

### Plateau Garçons

Max 16 équipes

### MIXITÉ DES ÉQUIPES

**NON**  
Critérium uniquement réservé aux **licenciés masculins**

### NOMBRE DE JOUEURS PAR ÉQUIPE

Mini : 5 (dont 1 gardien)  
Maxi : 8  
*Pour la phase nationale, chaque équipe sera autorisée à 2 encadrants*

### Plateau Féminin

Max 8 équipes

### MIXITÉ DES ÉQUIPES

**NON**  
Critérium uniquement réservé aux **licenciés féminines**

### NOMBRE DE JOUEURS PAR ÉQUIPE

Mini : 5 (dont 1 gardien)  
Maxi : 8  
*Pour la phase nationale, chaque équipe sera autorisée à 2 encadrants*

La fiche d'engagement pour le :  
**VENDREDI 7 MARS 2025**



## Cratérium National Foot5 Règlement

La FFF lance sa première édition du Cratérium National Foot5.

Ce tournoi sera ouvert aux joueurs des catégories U19 et Seniors et dédié aux clubs affiliés à la FFF.

Les lois du jeu du Foot5 édictées par la FFF sont applicables pour le Cratérium National Foot5. Les dispositions énoncées au présent règlement les complètent.

### 1. Droit de propriété F.F.F.

Conformément aux dispositions de l'article L333-1 du Code du Sport, la Fédération Française de Football est propriétaire du droit d'exploitation des compétitions qu'elle organise. On entend notamment par droit d'exploitation, sans que cette liste soit limitative, les droits relatifs à la diffusion audiovisuelle des rencontres et ce quel que soit le support (télévision, téléphonie mobile, internet...). Dès lors, aucune exploitation des rencontres de compétitions officielles ne peut s'effectuer sans le consentement préalable et exprès de la Fédération Française de Football.

### 2. Comité d'organisation

Le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur désigne les membres d'un comité d'organisation qui coordonne le déroulement de la compétition (« Comité d'Organisation »).

Les Ligues Métropolitaines assurent l'organisation de la phase régionale en concertation avec le comité d'Organisation. À cette fin, chaque Ligue Métropolitaine peut créer un comité d'organisation régional.

Les Districts assurent l'organisation de la phase départementale en concertation avec leur Ligue Métropolitaine d'appartenance. À cette fin, chaque District peut créer un comité d'organisation départemental.

### 3. Engagements

#### 3.1. Ligues pilotes

- Pour participer au Cratérium National Foot5, la FFF s'appuie sur six (6) Ligues pilotes.
- Après examen de la formule de compétition proposée par chaque Ligue Métropolitaine, le Comité d'Organisation se prononcera sur la participation de cette dernière et déterminera le nombre d'équipes qui pourront être qualifiés par la Ligue Métropolitaine afin d'accéder à la finale nationale.



## FEUILLE DE MATCH

FINALE NATIONALE – CRATÉRIUM NATIONAL FOOT5  
14 & 15 JUIN 2025  
CNF CLAIREFONTAINE

NOM DU CLUB			
NUMÉRO D'AFFILIATION			
COULEURS DU CLUB/DE L'ÉQUIPE			
JEU N°1	MAILLOT	SHORT	CHAUSSETTES
JEU N°2	MAILLOT	SHORT	CHAUSSETTES

RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE	
NOM & PRÉNOM	
EMAIL	
PORTABLE	

LISTE DES JOUEURS					
N°	Nom	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Divers
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

LISTE DE L'ENCADREMENT					
N°	Nom	Prénom	Date de naissance	N° de licence	Divers
1					
2					

Des supporters ou accompagnateurs ont-ils prévus de se rendre au CNF ? Oui / Non

Si oui, combien de personnes (estimatif) :

Quel sera leur mode de transport :

**ATTENTION**

Envoyée par la Ligue, ou par le club à la FFF, elle correspond à l'engagement des joueurs avec une équipe.

La liste doit être composée, au maximum, de **8 joueurs + 2 encadrateurs**.

**Elle est à retourner pour le vendredi 6 juin 2025 à l'adresse suivante : [miseenplace@fff.fr](mailto:miseenplace@fff.fr)**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr  
N° TVA intracommunautaire : FR 418 0374 2480 - N° Siret : 302 742 880 000 62



# CRITÉRIUM REGIONAL *Foot5*



## Engagement via FAL

Procédure d'engagement (la même que pour le football d'animation U6-U11 – nouveau format depuis mardi) :

1. Footclubs
2. Epreuves
3. Football d'animation & Loisir
4. Cliquer sur « + Engager des équipes » (en haut à droite)
5. La page affichée indique toutes les « Epreuves disponibles »
6. Sélectionner l'épreuve souhaitée en cliquant sur « la flèche/rond rouge »
7. Indiquer le responsable de l'équipe
8. Saisissez un terrain (le choix n'aura pas d'importance mais est obligatoire)
9. Indiquez l'équipe à engager
10. Indiquez vos souhaits si besoin
11. Cocher « Impossibilité d'accueillir »
12. Cliquez sur « Valider »

La fiche d'engagement pour le :

**VENDREDI 7 MARS 2025**